Téléchargé le 29-04-2025 à 12:01

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Cadre supérieur de santé paramédical

Informations sur le concours

Publié le :	07-04-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Date du concours :	05-06-2025

A propos du poste :

Suivant la définition statutaire le cadre supérieur de santé paramédical exerce :

Des fonctions correspondant à leur qualification et consistant à encadrer les cadres des équipes des pôles d'activité clinique et médico-technique des établissements ;
Des missions communes à plusieurs pôles d'activité clinique et médico-technique ou de chargé de projet au sein de l'établissement ;
Des fonctions d'encadrement correspondant à leur qualification, dans les instituts de formation et écoles relevant d'établissements publics de santé qui préparent aux différentes branches des professions infirmières, de rééducation et médico-techniques ou au diplôme de cadre de santé lorsque les instituts de formation des cadres de santé sont autorisés pour leur qualification d'origine. Dans ce cas, ils prennent part en qualité de formateur à l'enseignement théorique et pratique et à la formation des élèves et étudiants. Ils prennent part, le cas échéant, aux jurys constitués dans le cadre du fonctionnement des instituts ou écoles ;
Des fonctions de collaborateur de chef de pôle, prévues au huitième alinéa de l'article L. 6146-1 du code de la santé publique

.

Informations sur l'établissement

Nom : RESIDENCE DES FONTINETTES

Ville : 62510 Arques

Pour candidater

Date limite de candidature : 03-05-2025

Conditions de candidature :

Peuvent être promus au grade de cadre supérieur de santé paramédical, dans les conditions prévues au 3°de l’article 69 de la loi du 9 janvier 1986 susvisée, par concours professionnel, les cadres de santé paramédicaux comptant au moins trois ans de services effectifs dans leur grade au 1er janvier de l’année au titre de laquelle est organisé le concours.

- Jouir de ses droits civiques,

- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de la communauté Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen,

- Ne pas avoir de mentions portées au bulletin n°2 de son casier judiciaire incompatible avec l'exercice de ses fonctions (à noter que seule l'administration est habilitée à demander ce document),

- N'être atteint d'aucune maladie ou infirmité incompatible avec l'exercice de la fonction,

- Se trouver en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'Armée ou de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense.

Pour se présenter les candidats doivent :

- être titulaire du diplôme de cadre de santé, relevant des corps régis par les décrets du 30 novembre 1988

- être titulaire d'un Master 2.

Pièces à fournir :

Les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

- Une lettre manuscrite d'inscription au concours comportant les motivations du candidat,

- Un curriculum vitae détaillé indiquant les diplômes obtenus, les formations suivies, ainsi que les emplois occupés,

- Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination

- Un dossier exposant l'expérience et le projet professionnel du candidat, ses titres et diplômes obtenus ainsi que ses travaux réalisés jusqu'alors, et qui est accompagné des pièces justificatives correspondant

- Une photocopie de la pièce d'identité

L'établissement complétera la demande d'admission par une demande d'extrait de casier judiciaire N°2. Seule l' administration est habilitée à demander cet extrait.

Mail pour l'envoi des candidatures :	blanpain.mireille@fontinettes.fr
Adresse postale pour l'envoi des candidatures :	Résidence des Fontinettes, 15 rue Paul vaillant Couturier 62510 ARQUES